

Nombre conseillers

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

Absents : 3

Procurations : 2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE MONTRAGON

N° 2024-11

Séance du 15 avril 2024

Date convocation :

29/03/2024

Date affichage :

29/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur VERNHES Gilbert, Maire.

Présents : Mmes ANDRIEU. CHANUSSOT Mrs BERMOND. BLANQUET. D'HOSTINGUE. LAFON. SOULE. VERNHES.

Objet : Vote taxes locales 2024

Le Conseil Municipal décide de voter les taux d'imposition des quatre taxes locales, pour l'année 2024, comme suit :

- Taxe foncière bâti (TFB) : 44.20 %
- Taxe foncière non bâti (TFNB) : 71.82 %
- Taxe habitation (TH) : 11.55 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 17.37 %

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE : G. VERNHES

